

NEWS COVID-19



CRISE SANITAIRE COVID 19

Suite à l'annonce du Président le 16 mars dernier, la France est confinée. Malgré le discours du « Restez chez vous » répété par Macron, le gouvernement insiste pour que les entreprises qui peuvent continuer à fonctionner maintiennent leurs activités. Ce qui met, de fait, en danger la vie des salariés de ces entreprises et de leurs proches.

Chez Protelco, après un retard à l'allumage, les mesures de sécurité ont été prises au fur et à mesure. Le CSE, à l'initiative de la CGT, a aussi contribué avec des propositions concrètes en les soumettant aux salariés et à la Direction.

Mais après la mise en place du télétravail pour l'immense majorité des sédentaires, le problème principal reste celui des techniciens itinérants.

La semaine du 16 mars a vu défiler au compte-gouttes toute une série de mesures visant à limiter le contact avec les abonnés. En l'absence de la fourniture à chacun de masques, gels ou gants dans un contexte de pénurie, c'est le seul moyen de limiter les risques pour les itis.

Interventions au PC en priorité pour les RDV, FIAC et XPC, envois de communication mail et SMS avec consignes de sécurité, diminution du nombre de RDV, limitation des RDV aux seuls QOS rouges et personnels prioritaires tels que définis par le gouvernement, possibilité pour les itis de réaliser une partie de leurs RDV en visio, possibilité de débriefer leurs interventions en « Risques sanitaires » s'ils ont le moindre doute.

Tout ceci est-il suffisant ? Clairement pas et les salariés ne s'y sont pas trompés. Seuls 60% des techniciens du Sud et 70% au national travaillaient la semaine dernière. Le suivi de l'épidémie par les médias et les alertes du personnel médical ont suscité une réelle angoisse parmi la population. Une distance de 2 mètres reste insuffisamment rassurante pour l'essentiel des Français.

Nous encourageons tous les salariés qui cherchent des solutions à nous contacter et notamment ceux à qui on refuse le droit de retrait alors que l'employeur ne peut en être le seul juge. Seule la distribution massive d'EPI aux salariés Protelco permettrait de rassurer suffisamment l'effectif. Si l'on doit être reconnu d'utilité publique, pourquoi les moyens ne sont-ils pas mis sur la table pour assurer notre mission ?

Alors que Protelco compte déjà de nombreux malades sur le plateau comme sur le terrain, nous souhaitons que le travail de chacun puisse être récompensé à la hauteur du stress actuel, maintenant, par le maintien du variable malgré la diminution de la productivité, et une fois la crise passée.

Nous restons à votre disposition si vous en aviez besoin.

NEWS COVID-19



Nos nouvelles propositions pour améliorer le dispositif existant

- 1/ Mise en place du chômage partiel et du temps partiel pour celles et ceux qui en feraient la demande. Cela permettrait à chacun de limiter les risques ou de s'occuper de sa famille
- 2/ Limitation à 5 équivalents RDV par jour pour tous
- 3/ Maintien du salaire variable sur la moyenne 2019
- 4/ « Moulinette » d'annulation des RDV QOS verts ou orange réalisée toutes les 24 heures
- 5/ Assouplissement des règles pour avancer, décaler ou optimiser le placement des RDV et éviter des déplacements inutiles
- 6/ Rouvrir la possibilité aux techniciens itinérants de pouvoir accéder aux informations RDV sur la journée
- 7/ VDSL désactivé par prévention sur les lignes avec pertes et défaut de débit impactant pour permettre une meilleure stabilité
- 8/ Pas de RDV QOS rouges pour débit impactant si l'abonné peut bénéficier de tous les services ou alors seulement si les plannings le permettent
- 9/ Réduire la zone d'intervention pour les itis à pieds pour éviter l'utilisation des transports en commun au maximum
- 10/ Possibilité pour les abonnés d'annuler leur RDV jusqu'à 2 heures avant la plage horaire
- 11/ Mise à disposition de box 4G pour les abonnés sans service et non réparables rapidement
- 12/ Possibilité pour les techniciens de réaliser leurs courses avant ou après leur temps de travail pour éviter des déplacements inutiles
- 13/ Communication de tous les cas de droit de retrait aux élus du CSE

NOUS CONTACTER

Si vous avez des questions ou une urgence, nous essaierons de rester joignable :

Sédentaires :
Guillaume COSTEL : 06 60 08 56 57

Techniciens itinérants :
Romain LEMAITRE : 06 84 34 79 47